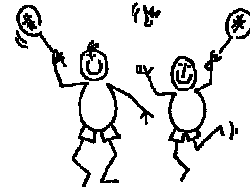




BADMINTON

Club de Saint Maur



Petit règlement interne

Amis badeurs, afin que tous les adhérents du club pratiquent leur sport favori dans un climat convivial et respectueux, il convient de respecter quelques règles élémentaires qui représentent en quelque sorte, le mode d'emploi du club.

Equipements sportifs :

- ✚ La mairie de St Maur met à notre disposition le gymnase des Planches sur les créneaux définis en début de saison. Il convient de respecter les horaires indiqués sur la feuille d'inscription. Le gymnase doit être rendu aux autres utilisateurs dans un état de propreté qui ne permette aucune accusation de négligence. Merci de signaler toute dégradation.
- ✚ La mairie de St Maur met également à notre disposition les poteaux et les filets. Il convient de respecter les équipements et notamment de ne pas frapper volontairement le filet avec la raquette. Le montage et démontage des filets est réalisés par tous les adhérents. A la fin de la séance, les équipements sont rangés dans le box qui doit-être fermé à clé.
- ✚ Les équipements des autres sections sportives ou scolaires ne doivent pas être utilisés ou dégradés.
- ✚ Il est interdit de pénétrer sur les surfaces de jeu en chaussures de ville. Un vestiaire femme et un vestiaire homme avec douches sont à votre disposition dans le gymnase.
- ✚ En cas d'accident, un téléphone se trouve à l'entrée du gymnase. Une petite trousse à pharmacie se trouve dans le sac de matériel.

Jeunes :

- ✚ Il est possible de suivre un maximum de 3 séances de découverte afin que l'enfant décide de son adhésion au club. Le certificat médical est à fournir au club rapidement.
- ✚ Les séances d'entraînements ont lieu le vendredi soir de 17h45 à 19h00 pour le 1^{er} groupe et de 18h45 à 20h00 pour le 2^{ème} groupe.
- ✚ Le club met à votre disposition des raquettes de différentes tailles pour les débuts mais il est recommandé de s'équiper personnellement du matériel adéquat par la suite.
- ✚ Les volants plastiques sont fournis par le club. Il est interdit de les frapper contre les murs. A la fin de la séance, ils doivent être rangés dans les boîtes prévues à cet effet.
- ✚ Un tournoi interne se déroule chaque dernier vendredi du mois.
- ✚ Des tournois jeunes (appelés circuits jeunes) sont proposés environ 1 dimanche par mois dans les différents clubs du département. Un classement est réalisé au long de l'année. La participation est de 3 euros par circuit jeune (offert par le club pour celui de St Maur) : 21/10/07 Argenton, 18/11/07 Ardentes, 09/12/07 Châteauroux, 03/02/08 St Maur, 09/03/08 Cluis, 30/03/08 Le Poinçonnet,
- ✚ Un championnat départemental jeunes aura probablement lieu les 1^{er} et 2 mars 2008.
- ✚ Des tournois interdépartementaux sont proposés aux meilleurs badeurs du département quelques fois par an.
- ✚ Des stages organisés par le Codep (comité départemental) sont proposés pendant les vacances scolaires (Toussaint, février et Pâques).
- ✚ Afin de permettre à chaque enfant de découvrir la compétition, le club prend en charge le montant de son adhésion au premier circuit jeune, à la première journée de stage et au premier tournoi interdépartemental.
- ✚ A chaque déplacement départemental, les parents prennent en charge le déplacement de son enfant.
- ✚ L'adhésion vous donne le droit de recevoir le magazine 100% Bad pendant 1 an.



Adultes :

- ✚ Il est possible de suivre un maximum de 3 séances de découverte afin que la personne décide de son adhésion au club. Le certificat médical est à fournir au club rapidement.
- ✚ Les séances d'entraînement ouvertes à tous ont lieu le lundi entre 20h00 et 21h00 tous les 15 jours. Le gymnase est ouvert à partir de 19h30, ce qui permet de se changer et de s'échauffer avant la séance.
- ✚ Les adhérents s'engagent à respecter les décisions du bureau. Toutes modifications des modalités des séances ou nouvelles propositions de la part des adhérents seront étudiées en réunion de bureau.
- ✚ Pendant les séances de jeu libre, les terrains du gymnase sont ouverts à tous les adhérents, pour des matches en simple ou en double.
- ✚ Les personnes qui souhaitent faire de la compétition départementale par équipe doivent contacter les responsables d'équipes. Les personnes qui souhaitent faire de la compétition individuelle peuvent se renseigner sur les dates de tournois au niveau des panneaux d'affichages.
- ✚ Un championnat départemental adultes et vétérans aura probablement lieu les 1^{er} et 2 mars.
- ✚ Des informations de la FFBA, de la LCBA et du Codep ainsi qu'un planning des activités du club sont affichés dans le gymnase.
- ✚ Le club met à votre disposition des raquettes pour les débuts mais il est recommandé de s'équiper personnellement du matériel adéquat par la suite. Les compétiteurs et les responsables de séances vous conseillerons sur le matériel le plus adapté à votre jeu.
- ✚ Les volants plastiques sont fournis par le club. Il est interdit de les frapper contre les murs. A la fin de la séance, ils doivent être rangés dans les boîtes prévues à cet effet. Jetez les mauvais volants à la poubelle. Les volants en plumes sont à la charge des joueurs.
- ✚ Le club fournit les clés du gymnase aux membres du bureau qui en font la demande. Afin de déterminer les responsabilités en cas d'utilisation du gymnase en dehors des créneaux, une liste des possesseurs des clés est tenue par le club. Il est demandé de restituer les clés au président en fin de saison. Il est interdit de prêter ses clés ou faire des doubles sans en référer au bureau.
- ✚ L'adhésion vous donne le droit de recevoir le magazine 100% Bad pendant 1 an.



N'oubliez pas d'aller voir notre site www.badstmaur1.wordpress.com